



FOOT N° 405 DU JEUDI 31 JANVIER 2019

VOEUX DE RETABLISSEMENT

Le Président, les membres du Comité Directeur et des Commissions adressent leurs vœux de prompt rétablissement à MM. BAULMONT Jean-Michel et DUPRE Emmanuel suite à leurs soucis de santé.

• CARNET NOIR

Le District de Haute Savoie – Pays de Gex a la tristesse de vous faire part du décès de Monsieur Carmelo BORRUTO, Président du FC Cluses, ancien membre de la Commission Technique du District, ancien Président de l'AEF Haute Savoie – Pays de Gex.

C'est avec regret que le District vous fait part du décès de Monsieur Hervé Masic, éducateur à l'US Divonne.

C'est également avec regret que le District vous fait part du décès de Monsieur Morgan Fawzy, ancien dirigeant et éducateur de l'AS Lac Bleu.

Le Président, Denis Allard, les membres du Comité de Direction, les membres des Commissions et le personnel présentent à leurs familles et proches leurs sincères condoléances.

• MEDAILLES DE LIGUE

Les clubs désireux de proposer des récompenses de Ligue pour leurs dirigeants, éducateurs et arbitres méritants, sont priés **de faire une demande au District** en utilisant l'imprimé de la Ligue disponible sur le site Internet du District, rubrique « Documents », **pour le 15 Avril 2019**, dernier délai.

Vous voudrez bien communiquer à la Ligue, la date, le lieu et l'heure choisis pour la remise de ces récompenses.

• MEDAILLES DE DISTRICT

Les clubs désireux de proposer des récompenses de District pour leurs dirigeants, éducateurs et arbitres méritants, sont priés de faire une demande par lettre ou mail au secrétariat du District.

Les récompenses sont attribuées selon les règles suivantes :

- Médaille de Bronze : 10 ans d'activité
- Médaille d'Argent : 15 ans d'activité
- Médaille d'Or : 20 ans d'activité

Le temps d'activité à comptabiliser est celui de dirigeant, éducateur ou arbitre. Le temps où la personne n'est que joueur n'est pas comptabilisé dans les 10 ans.

RAPPEL :



Une seule récompense par club, par année sportive. Le club fêtant un anniversaire peut solliciter plusieurs médailles (3 au maximum). Elles pourront alors être remises à cette occasion. Nous informer dans ce cas, de la date de la remise. La personne proposée pour la récompense, doit être licenciée. Toute fiche ne portant pas ce numéro de licence, ne sera pas retenue.

L'imprimé de demande est disponible sur le site Internet du District, rubrique « Documents > Fiches et Formulaire > Docs Clubs ».

Les clubs doivent nous le faire parvenir **pour le 30 Avril 2019 dernier délai.**

• DATES A RETENIR

- Lundi 25 Mars 2019 : Comité de Direction
- Samedi 25 Mai 2019 : Journée Nationale des U7
- Week-end 15 et 16 Juin 2019 : Finales des Coupes du District à Cruseilles
- Vendredi 21 Juin 2019 : AG été du District à Margencel
- Vendredi 5 Juillet 2019 : Soirée des Récompenses à Gaillard

• TOURNOIS

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

Nous incitons les clubs à respecter ces quelques recommandations :

U7 - U9 :

- Pas de classements
- Pas de matchs éliminatoires.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Faire attention au temps d'attente.

U11 :

- Pas de matchs éliminatoires.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Organisation des phases par poules.
- Faire attention au temps d'attente.

U13 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.

U15 - U17 - U19 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.

TOURNOIS FUTSAL :

- Faire attention au temps d'attente.
- Il est déconseillé d'inscrire plus de 16 équipes par gymnase car le temps d'attente serait trop long.
- Il ne doit pas comporter de matchs éliminatoires (U7 - U9 - U11)
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de match (U7 - U9 - U11 - U13)
- Aucun classement ne doit être réalisé (U7 - U9)



TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

ETS Valleiry :

Tournoi féminin de Foot à 8 le 23 juin 2019 (**Avis favorable du District**)

AS EPAGNY METS TESSY :

Tournoi en salle U11/U13 le samedi 15 février 2019 (**Avis favorable du District**)

Tournoi en salle dès 14 ans ouvert à tous le dimanche 16 février 2019 (**Avis favorable du District**)

CSA POISY :

Tournoi U11/U13 le 8 mai 2019 (**Avis favorable du District**)

CS AMPHION PUBLIER :

Tournoi U13 le 8 et 9 juin 2019 (**Avis favorable du District**)

Tournoi en salle U9/U11 le 24 février 2019 (En attente de validation)

• CORRESPONDANCE

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES : Renforcement mots de passe comptes Zimbra – Alerte phishing mails frauduleux – Nouveaux calendriers Futsal R2

CLUBS : ASPA Soirée des Partenaires

DIVERS : CDOS : Foire de Printemps et contacts

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission de Discipline : Omer – Cheikh – FC Carroz d'Araches – FC Cluses

Commission des Jeunes : AS Thonon – CS Amphion Publier – Cluses Scionzier FC – CSA Poisy

Commission Sportive : Mairie de Faverges

Commission des Arbitres : ETS Amancy – FC Lemman Presqu'île - Lender

Commission Futsal : CS Amphion Publier – LauRAFoot

Commission des Terrains : Sarrailh

Commission du Statut de l'Arbitrage : AS Lyaud Amancy

Commission de Formation : AS Sillingy

Trésorier : AS Ferney Voltaire